

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée professionnel Gilles Jamain - FCIL - Arts et mode

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée professionnel Gilles Jamain - FCIL - Arts et mode	Jury par défaut	Tous les candidats	12	221	39	56	

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus locaux

Cette Formation Complémentaire d'Initiative Locale "Arts et mode" propose un perfectionnement en techniques artisanales, arts appliqués et culture artistique avec des modules de broderie et d'anglais professionnel.

Elle s'adresse aux candidats souhaitant se mettre à niveau ou se perfectionner en vue d'une poursuite d'études ou d'un emploi dans le milieu de la couture artisanale.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

DIFFERENTS MODULES DE FORMATION, DE SEPTEMBRE A MAI :

- Démarches de recherches artistiques et de création (élaboration de gamme de couleurs, de textures et de planches de tendance)
- Techniques de moulage
- Techniques de points main
- Coupe à plat, tracé, transformation et adaptation de patron
- Techniques d'essayage et de retouches
- Fabrication et finition
- Personnalisation (techniques de broderie main)

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL :

8 semaines réparties en 2 périodes de 4 semaines

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidatures ont été examinées en fonction des critères suivants :

- le dernier diplôme obtenu : niveau 3 (CAP) au minimum,
- les formations suivies antérieurement (Métiers de la mode et du textile, des arts, du design...),
- les résultats scolaires,
- la fiche Avenir,
- le projet de formation,
- la lettre de motivation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Commission d'examen des vœux a constaté que certains parcours n'étaient pas construits et que la candidature n'était pas en lien avec le cursus de formation et/ou le projet professionnel.

Conseils aux candidats :

- Mettre en avant les compétences acquises en formation dans les domaines de la mode et des arts,
- Bien expliquer son projet et ses motivations.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Ensemble des notes des formations précédentes	Résultats scolaires obtenus et niveau minimum CAP	Bulletins de 1ère, de Terminale, et des autres années le cas échéant	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Sensibilité et attrait pour les arts et la culture artistique	Formation de base en mode ou en arts	Appréciations des bulletins de Terminale	Très important
Savoir-être	Autonomie	Capacité à travailler en autonomie	Autonomie mentionnée dans les appréciations des bulletins	Très important
	Assiduité	Assiduité régulière	Assiduité mentionnée dans les bulletins de Terminale	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et implication	Projet cohérent et réelle motivation	Motivation et implication relevées dans les appréciations des bulletins de Terminale	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique d'une Activité de loisir en mode, couture, broderie	Activités artistiques pratiquées	Mention dans le dossier de travaux personnels réalisés en broderie, mode, couture.	Complémentaire

Signature :

Christine MOTILLON,
Proviseur de l'établissement Lycée professionnel Gilles

Jamain